

### PAUVRETÉ ET DÉPRIVATION DES ENFANTS : ANALYSE D'UNE RÉALITÉ ALARMANTE

Pour mesurer la pauvreté des enfants, on peut tenir compte des revenus : les membres d'un ménage (enfants et adultes) sont 'pauvres' si leur revenu est inférieur à 60% du revenu médian national. Le taux de pauvreté monétaire utilisé en Europe dépend donc du niveau de revenu dans chaque pays. Afin de multiplier les éclairages, des chercheurs ont développé au niveau européen un indicateur complémentaire : la **déprivation spécifique des enfants**. Cet indicateur mesure les difficultés quotidiennes des enfants, qui peuvent être différentes de celles de leurs parents.

Il est basé sur l'accès à un même ensemble de **17 items considéré comme nécessaire pour tout enfant vivant en Europe** : l'enfant mange-t-il des fruits et légumes chaque jour ? Invite-t-il parfois des amis à la maison ? Peut-il participer à des excursions et fêtes scolaires ? Vit-il dans un logement correctement chauffé ? **On considère qu'un enfant est en situation de déprivation lorsqu'il est privé d'au moins trois des 17 items** (voir liste p.2). Plus le nombre d'items manquants est élevé, plus la déprivation est sévère. Seules les déprivations dues à un problème financier sont comptabilisées.

### EN UN COUP D'ŒIL

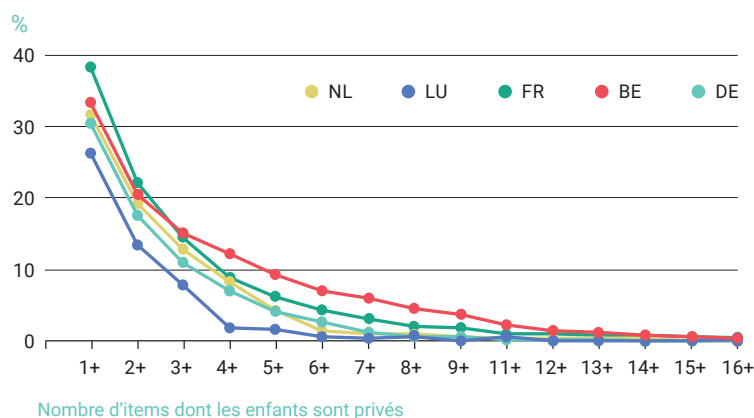
Dans une étude publiée par la Fondation Roi Baudouin, Anne-Catherine Guio et Frank Vandembroucke utilisent ce nouvel indicateur, agréé au niveau européen en mars 2018, pour comparer la déprivation des enfants en Belgique (globalement et pour chaque Région) et dans d'autres pays européens. Que constate-t-on ?

#### En Belgique, le taux de déprivation des enfants est d'environ 15%

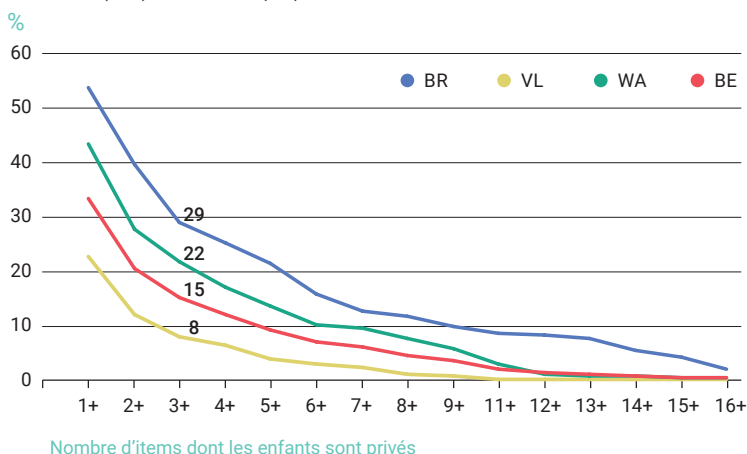
(comme en France) et est supérieur à celui des autres pays voisins. Quand on prend un seuil plus élevé, on observe que l'écart se creuse avec les pays les plus proches. Ainsi, 12% des enfants sont privés d'au moins quatre items en Belgique, alors que cette proportion se situe entre 7 et 9% aux Pays-Bas, en Allemagne et en France, et est de 2% au Luxembourg.

**Cette moyenne belge recouvre de fortes disparités entre Régions :** le taux d'enfants privés d'au moins trois items est de 29% à Bruxelles, 22% en Wallonie et 8% en Flandre.

Distribution des enfants (âgés de 1 à 15 ans) selon le nombre d'items dont ils sont privés en Belgique (BE), France (FR), Allemagne (DE), aux Pays-Bas (NL) et au Luxembourg (LU) - 2014



Distribution des enfants (âgés de 1 à 15 ans) selon le nombre d'items dont ils sont privés dans les trois Régions en Belgique (BE) : Bruxelles (BR), Wallonie (WA) et Flandre (VL) - 2014



# FAITS ET CHIFFRES

## DISPARITÉS RÉGIONALES ET COMPARAISON AVEC LES PAYS EUROPÉENS

Si on fait l'exercice de situer les Régions belges dans le classement des pays européens<sup>1</sup>, on constate que :

- La **Flandre** se positionne dans le groupe des pays les plus performants, comme les quatre pays nordiques, la Slovénie et la Suisse, avec une proportion faible d'enfants déprivés.
- La **Région bruxelloise** occupe une position extrême, avec des niveaux très élevés de pauvreté monétaire et un niveau intermédiaire de déprivation, proche de celui de l'Espagne, de l'Italie ou de la Lituanie. Toutefois, la sévérité de la déprivation des enfants y est nettement plus élevée que dans ces pays (elle est proche du niveau en Hongrie).
- La **Wallonie** partage le même taux de déprivation que celui de la Croatie, Malte, la Pologne et le Royaume-Uni. Mais elle souffre du niveau de sévérité le plus élevé parmi ces pays.

## PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE DE DÉPRIVATION DES ENFANTS

Les facteurs de risque de déprivation des enfants dans la majorité des pays européens sont liés aux **ressources** (le revenu disponible, mais aussi l'emploi, la formation, l'endettement...), aux **besoins** (les coûts du logement,

la santé...) et à la **composition démographique** (le fait de vivre en famille monoparentale, par exemple, qui agit tant sur les ressources que sur les coûts).

L'impact des différentes variables diffère fortement d'un pays à l'autre. C'est dans les pays les plus riches que l'impact relatif des variables liées aux besoins/coûts du ménage est le plus fort, alors que l'impact des ressources du ménage est généralement plus grand dans les pays les plus défavorisés. Cela signifie que les pays diffèrent non seulement en termes de composition socio-économique de leur population, mais aussi que l'impact de chaque variable sur le risque de déprivation des enfants peut être différent. Par exemple, le pourcentage de ménages sans emploi varie d'un pays à l'autre, mais la conséquence de cette absence d'emploi sur le risque de déprivation diffère également.

Les résultats illustrent aussi qu'une fois que l'on tient compte des différences individuelles (ex. : le revenu du ménage), le niveau de richesse du pays continue à avoir un impact. Cela signifie que des groupes vulnérables présentant des caractéristiques similaires sont mieux protégés dans les pays les plus riches que dans les pays les plus pauvres. La richesse nationale peut être interprétée comme une approximation de certaines variables qui ne sont pas mesurées dans le modèle (comme la richesse et le patrimoine des ménages, l'aide en nature entre ménages, la qualité et l'accessibilité financière des systèmes d'éducation, de garde

d'enfants, de santé et de transport public...) qui ont toutes un impact soit sur les ressources réelles des ménages, soit sur les coûts auxquels ils font face.

## LISTE DES 17 ITEMS UTILISÉS POUR MESURER LA DÉPRIVATION DES ENFANTS



### ENFANT

1. Quelques habits neufs (pas de deuxième main)
2. Deux paires de chaussures de la bonne pointure
3. Fruits et légumes frais chaque jour
4. Viande, poulet, poisson ou équivalent végétarien chaque jour
5. Livres à la maison adaptés à l'âge de l'enfant
6. Équipements de loisirs extérieurs
7. Jeux d'intérieur
8. Loisirs réguliers
9. Célébrations d'occasions spéciales (anniversaire...)
10. Invitation d'amis à venir jouer et manger de temps en temps
11. Participation à des excursions scolaires
12. Vacances (une semaine/an)



### MÉNAGE

13. Remplacement de mobilier usé
14. Absence d'arriérés de paiement
15. Logement adéquatement chauffé
16. Accès à une voiture à usage privé



### ADULTES DANS LE MÉNAGE

17. Accès à internet

<sup>1</sup> Quand on compare les Régions belges avec les Etats membres de l'UE, il faut garder à l'esprit qu'au sein des autres pays européens des disparités régionales existent également. Le cas de la Région bruxelloise est à cet égard particulier car il s'agit d'une grande ville. Or, en Europe, la pauvreté se concentre souvent dans les grandes villes. Toutefois, les auteurs estiment qu'il vaut la peine de présenter les chiffres pour la Région de Bruxelles-Capitale en raison de ses compétences dans des matières importantes pour la lutte contre la déprivation des enfants.

## ET EN BELGIQUE ?

Les auteurs de l'étude ont approfondi les différences régionales dans la déprivation des enfants en Belgique. L'analyse a été faite pour la Flandre, d'une part, et pour la Wallonie et Bruxelles (regroupés parce que la taille de l'échantillon à Bruxelles aurait été trop petite), d'autre part. Les résultats confirment les constats faits dans les autres pays européens et permettent de distinguer des particularités régionales :

- Le **revenu du ménage** est le principal déterminant de la déprivation des enfants dans toutes les Régions. Cet impact est significativement plus fort en Flandre : tout euro supplémentaire protège mieux de la déprivation en Flandre.
- Le fait de vivre dans un **ménage (quasi) sans emploi** accroît la

déprivation des enfants, et ce, dans les trois Régions du pays.

- Le **niveau de formation des parents** influence aussi fortement l'intensité de la déprivation des enfants. Les enfants de parents peu qualifiés sont plus à risque de déprivation que ceux dont les parents ont un niveau supérieur de formation. L'impact négatif d'une faible qualification est plus important en Wallonie et à Bruxelles.
- Vivre dans une **famille monoparentale** augmente le risque de déprivation des enfants en raison des coûts fixes (logement, éducation...) qui représentent généralement une part plus élevée des ressources que dans les ménages comptant plus d'un adulte.
- L'**endettement et les coûts du logement** s'avèrent être

d'importants prédicteurs de la déprivation des enfants dans toutes les Régions. Le poids de l'endettement exerce un plus grand impact en Flandre.

- Les **locataires** sont confrontés à un risque de déprivation plus élevé que les propriétaires.
- Les **migrants hors UE** ne risquent pas de souffrir davantage de déprivation que les personnes d'origine belge ou les migrants UE, une fois qu'on tient compte de leurs différences (en termes de revenu, emploi, éducation, composition familiale...).
- Lorsque certains membres du ménage souffrent de **problèmes de santé chroniques**, le risque de déprivation des enfants augmente, étant donné que cela a un impact sur les coûts à supporter par le ménage.

### Particularité belge : une forte proportion d'enfants déprivés vivent dans un ménage sans emploi

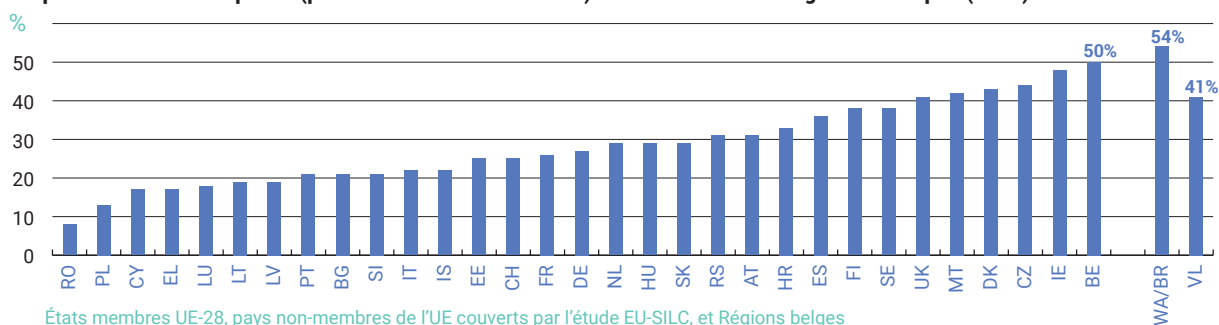
La Belgique ne se caractérise pas seulement par un niveau et une intensité élevés de déprivation des enfants. **La Belgique et les trois Régions du pays font exception au sein de l'Union européenne en ce qui concerne la proportion élevée d'enfants déprivés vivant dans un ménage sans emploi.**

Ceci peut s'expliquer par la combinaison de deux facteurs :

- La proportion d'enfants vivant dans des ménages sans emploi est élevée en Belgique, et plus particulièrement en Wallonie et à Bruxelles.
- Le risque de déprivation pour les enfants vivant dans des ménages sans emploi est élevé en Belgique et dans toutes les Régions belges. Les auteurs attribuent ce risque élevé dans les trois Régions au fait que la

plupart des transferts sociaux minimums (comme les allocations de chômage minimum ou le revenu d'intégration sociale) ne permettent pas aux bénéficiaires de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté en Belgique. C'est aussi le cas en Flandre, où la proportion d'enfants déprivés vivant dans des ménages sans emploi n'est pas négligeable (41%) malgré, au départ, un taux de non-emploi des ménages nettement plus faible.

Proportion d'enfants déprivés (privés d'au moins trois items) vivant dans des ménages sans emploi (2014)



# RECOMMANDATIONS

Si elles veulent être efficaces et avoir un effet durable, les politiques de lutte contre la pauvreté des enfants doivent s'attaquer aux causes fondamentales de cette problématique, aussi bien en ce qui concerne **la protection financière des ménages avec enfants** que **l'intégration des parents au marché du travail**. Cela nécessite une coordination et une mobilisation des différents niveaux de pouvoir. Les auteurs de l'étude estiment nécessaire d'élaborer un plan ambitieux pour s'attaquer à la déprivation des enfants, basé sur une évaluation des politiques existantes et couvrant un large éventail de domaines.

Le défi crucial consiste à augmenter à la fois les perspectives d'emploi et le niveau de vie de parents isolés et peu qualifiés, et de leurs enfants. De nouvelles **réformes des systèmes fiscaux et sociaux** devront être mises en œuvre, avec des mesures ciblées pour encore accroître le revenu net de ces parents lorsqu'ils travaillent, sans affecter le pouvoir d'achat des ménages sans emploi.

Par exemple, le système fiscal et social belge ne permet pas à un parent isolé, à qui le travail apporte un salaire minimum, de bénéficier d'un 'soutien net' significatif. De même, le montant des allocations familiales et d'assistance sociale est trop faible pour permettre à un parent isolé sans emploi d'échapper à la pauvreté. C'est pourquoi il faut aussi revaloriser ces revenus de remplacement et accroître le montant total ciblé sur les familles pauvres dans les nouveaux régimes d'allocations familiales.

Ces réformes devront s'accompagner d'investissements pour développer des **services d'accueil de la petite enfance abordables et de qualité**, avec des règles d'accès prioritaire pour les publics fragilisés. Et ce, afin d'éviter la reproduction intergénérationnelle de la pauvreté.

Au-delà des politiques d'emploi, de formation et d'accueil de la petite enfance, d'autres leviers doivent être mobilisés,

notamment l'aide sociale, le logement, l'enseignement, la santé.

La Belgique a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant: cette Convention implique une responsabilité publique claire. Elle devrait motiver, dès le début de la prochaine législature, la mise en place de 'master plans' ambitieux, par le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements régionaux et communautaires, avec un rôle important pour les pouvoirs locaux.

Les **pouvoirs locaux** (en ce compris les CPAS) se situent à un niveau crucial pour toucher tous les enfants exposés au risque de pauvreté. Il leur revient de **mettre en réseau** les différents acteurs concernés dans les domaines du **logement**, de la **petite enfance**, de l'**éducation**, de la **santé**, du **sport**, de la **culture** et des **loisirs**. Il faut leur octroyer des moyens accrus, pour que ces mises en réseau soient vraiment efficaces.

## POUR EN SAVOIR PLUS

Le rapport '*La pauvreté et la déprivation des enfants en Belgique : comparaison des facteurs de risque dans les trois Régions et les pays voisins*' a été réalisé par Anne-Catherine Guio (LISER – Luxembourg Institute of Socio-Economic Research) et Frank Vandembroucke (Université d'Amsterdam) avec le soutien du réseau Net-SILC3. **Il peut être téléchargé gratuitement sur [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)**

Vous y trouverez de nombreuses autres publications sur le thème de la lutte contre la pauvreté infantile, et notamment :

- Pauvreté et trajectoires migratoires : influence sur la santé autour de la naissance (2017)
- Des services d'éducation et d'accueil de la petite enfance pour tous ! (2016)



Fondation  
Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

## FONDATION ROI BAUDOIN

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure. La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

La Fondation Roi Baudouin est une fondation d'utilité publique. Elle a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

Abonnez-vous à notre e-news : [www.kbs-frb.be](http://www.kbs-frb.be)

Suivez-nous sur

